

JUILLET 2006 / N°95

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général

SPORTS

Bravo le MSB !

TRANSPORTS

Télépaiement en ligne
de la carte
de transports scolaires

SOCIAL

Mieux aider nos seniors



Conseil général
de la Sarthe

LE GAULOIS

théma
SARTHE
PATRIMOINE

Tous sur la réserve...

Développant une réflexion parfois dispersée et divergente, l'ensemble des acteurs politiques et économiques sarthois se retrouvent aujourd'hui sur une plateforme commune pour défendre bec et ongles la desserte TGV du Mans dans le cadre de la LGV. L'union du plus grand nombre est certainement la condition qui restait à remplir pour que nous ayons une chance sérieuse d'être entendus. Désormais la Sarthe dans toute sa diversité doit se mobiliser et faire entendre sa voix car défendre la gare TGV du Mans c'est défendre toute la Sarthe et son avenir.

A compter d'aujourd'hui cette position quasi-unanime doit constituer notre "feuille de route" de chaque instant. Beaucoup plus qu'un engagement formel, c'est un vrai contrat que nous demandons à l'Etat et à la SNCF de signer avec l'ensemble des collectivités concernées afin de garantir au département une desserte TGV non pas figée mais dynamique, c'est-à-dire qui commence par combler les creux encore existants aujourd'hui. Ils ne trouvent aucune justification mais pénalisent les Sarthois. Rien ne justifie non plus que la construction de la LGV, si elle



devient une réalité, ne débute par le maillon LE MANS / LAVAL. Aucun argument ne peut être avancé pour refuser un commencement de travaux par la section RENNES / LAVAL.

Enfin, dans nos priorités invariables demeure la réalisation prioritaire du barreau MASSY / VALENTON au sud du bassin parisien qui fera gagner vingt minutes à tout le réseau Atlantique de la SNCF, de Bordeaux à Rennes en passant par Le Mans.

Tout cela n'est pas nouveau pour le Conseil général qui a déjà délibéré à onze reprises sur le projet de LGV depuis 1995. Nous avons confirmé la position de notre collectivité lors de sa dernière session plénière le 23 juin dernier. Et j'ai consigné nos conclusions dans le cadre de l'enquête d'utilité publique qui est ouverte depuis le 1er juin. A cette différence près qu'en ce début d'été 2006 le temps n'est plus aux débats ou aux vœux mais à l'action à laquelle sont invités à se joindre tous les Sarthois soucieux de préserver le futur du territoire sur lequel ils vivent. Il faut que chacun d'entre nous soit convaincu que nos exigences sont tout aussi légitimes que raisonnables.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

CONSEIL GÉNÉRAL

page 4

Bien préparer sa rentrée

MULTIMÉDIA

page 5

Internet haut débit pour tous

ÉCONOMIE

page 6

Mecachrome à Vibraye

TRANSPORTS

page 7

La Sarthe, un exemple

TOURISME

page 8

Les hébergements touristiques

SOCIAL

page 9

Mieux aider les personnes âgées



Supplément gratuit de LA SARTHE

théma SARTHE

Les circuits du patrimoine

Dans le logique de valorisation du patrimoine de la Sarthe, le Conseil général met en place depuis quatre ans, un festival d'une thématique définie annuellement, des circuits et une signalétique intégrée, et en 2006, dans le cadre de ce mouvement, le Département finance la réalisation de cette signalétique intégrée.

La mise en place de ces circuits est née lors de l'exposition « Terre et Ciel » présentée à l'abbaye de Fécamp de juin à novembre 2005. Cette présentation de 400 œuvres de cette dernière faisait écho à l'exposition présentée au musée du Louvre quelques mois auparavant.

Réalisées pour un lieu précis, ces œuvres devaient être montrées à nouveau au public dans leur contexte original. Les premiers circuits ont donc été mis en place dès juillet 2005, dans 27 édifices religieux de la Sarthe, l'opération ayant connu un franc succès, elle est renouvelée depuis lors, chaque année, avec une nouvelle thématique : sculptures en 2003, vitraux en 2004, « Ciel » les forces de la guerre « Ciel d'été » en 2005 et « Terroirs industriels sarthois » en 2006.

Les circuits organisés offrent toute cette opportunité de replacer l'objet patrimonial dans un territoire précis. Liberté et créativité sont également au centre de ces manifestations. Tous les circuits sont gratuits et il vous est libre de suivre en voiture le groupe de visiteurs qui part à la découverte de vos sites les dimanches après-midi. Les visites sont assurées par des guides bénévoles. Cette forme originale de médiation contribue à la sensibilisation et facilite les échanges entre le guide et les visiteurs.

Patrimoine



ENSEIGNEMENT

page 10

Classes presse

ENVIRONNEMENT

page 12

Adieu aux sacs de caisse

VOIRIE

page 13

Les chantiers en cours

« THEMA SARTHE »

Les circuits du patrimoine

VIE DES CANTONS

page 14

SPORT

page 20

CULTURE

page 24



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / PLB Communication - Le Kremlin-Bicêtre (excepté les pages 2, 14 à 19, 30 et 31) • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 95 / Juillet 2006 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°95 JUILLET 2006.

Adresses des sites du Conseil général

Pour bien préparer sa rentrée

A peine en vacances et déjà il faut préparer la rentrée. Voici une petite liste des adresses du Conseil général à connaître pour ne pas perdre de temps dans les diverses recherches et demandes...

Où trouver les Centres d'Information et d'Orientation en Sarthe ?

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) est un service gratuit de l'Éducation nationale où les élèves et leurs familles, les étudiants, les adultes peuvent trouver l'information et le conseil pour connaître les formations adaptées à leur projet professionnel. La Sarthe dispose de cinq CIO. Le budget de fonctionnement ainsi que les locaux sont pris en charge par le Conseil général pour quatre d'entre eux.

CIO, 4, rue Georges Thoreau
72400 La Ferté-Bernard
Tél. : 02 43 93 06 13

CIO, route Bouchevereau
72200 La Flèche
Tél. : 02 43 94 06 71

CIO Le Mans centre,
21, av Maréchal Lyautey
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 82 55 11

CIO Le Mans Sud,
22, rue Maryse Bastié
72100 Le Mans
Tél. : 02 43 50 16 90

CIO, 32, rue Gambetta
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 95 08 14

Obtenir une carte de transport scolaire

Service des transports scolaires
40, rue Joinville 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 54 73 48
ou sur www.cg72.fr avec possibilité de paiement en ligne.

Demander une bourse de transports scolaires

Service des transports scolaires
40, rue Joinville 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 54 73 48

Demander une bourse scolaire

Direction Éducation et Sports
Service des Collèges
Bureau des Actions éducatives
32, place des Comtes du Maine
72072 Le Mans cedex 9
Tél. : 02 43 54 72 85

Demander une bourse de l'enseignement supérieur

Direction Éducation et Sports
Bureau de l'enseignement supérieur
32 place des Comtes du Maine
72072 Le Mans cedex 9
Tél. : 02 43 54 72 87

Effectuer des recherches

Consultation, exposition... les Archives départementales sont à la disposition du public.

Archives départementales de la Sarthe

9 rue Christian Pineau

Tél. : 02 43 54 74 74

S'inscrire au Conseil général des Jeunes

Quel est le meilleur moyen d'apprendre le fonctionnement de la démocratie locale ? C'est de l'expérimenter en direct, en faisant comme les élus "seniors". C'est la voie que choisissent les jeunes qui sont élus tous les deux ans au sein des collèges sarthois.

Conseil général des jeunes

Orsika Kovacs

Hôtel du Département

place Aristide Briand

72072 Le Mans cedex 9

Tél. : 02 43 54 70 54

<http://www.cg72.fr/cgjeunes/culture>



Internet haut débit

C'est pour la fin d'année

D'ici la fin de l'année, le réseau acheminant le haut débit sera opérationnel. Les Sarthois pourront ainsi bénéficier du haut débit et d'offres plus attractives pour utiliser Internet.



Au même titre que la route, le rail ou le téléphone, Internet à haut débit conditionne le développement d'un département. Conscient que les opérateurs de télécommunications concentraient leurs efforts sur les grandes agglomérations, le Conseil général a décidé de créer un réseau neutre mis à disposition des opérateurs.

Pour la réalisation de ce réseau, le Conseil général (75 %) et Le Mans Métropole (25 %) se sont regroupés au sein du Syndicat mixte sarthois d'aménagement numérique et ont confié la réalisation et la commercialisation de cette structure à Sartel.

La concession sarthoise prévoit la construction d'un réseau ouvert à tous les opérateurs, composé de 400 km de réseau optique, complété par l'utilisation ou la construction d'une vingtaine de points hauts reliés entre eux par fibre optique et faisceaux hertziens.

La tête de réseau qui constitue le centre technique opérationnel est désormais active. Ce point névralgique particulièrement sécurisé est basé dans le quartier

d'affaires Novaxis au Mans.

La construction de ce réseau a mobilisé 23 millions d'euros d'investissement public (dont les 2/3 émanent du Conseil général, Le Mans Métropole, FEDER et Région des Pays de la Loire) et 15 millions d'euros du concessionnaire privé Sartel.

Cette nouvelle donne concurrentielle et technique mettra d'emblée plus de 90 % des communes à niveau avec les grandes agglomérations en terme d'attractivité pour les opérateurs télécom et permettra à ces derniers de proposer aux Sarthois et aux entreprises sarthoises de nouvelles offres innovantes et attractives.



Pour le particulier :

- un plus grand choix d'offres ADSL, intégrant sans surcoût des forfaits téléphoniques voir l'abonnement, des offres télévisuelles...
- la possibilité, également, de recourir à la technologie radio WiMax, en particulier lorsque l'ADSL « passe mal ».

Pour les entreprises

- l'intervention du réseau départemental se fera sentir par :
- L'arrivée du « haut débit » sur de nouvelles zones, grâce à la complémentarité entre les technologies WiMax et ADSL,
- L'ouverture du « dégroupage » (nouvel accès, plus direct, entre les opérateurs et leurs clients) et l'arrivée d'offres professionnelles innovantes et meilleur marché sur toute la couverture « Sartel »,
- le « très haut débit » sur une cinquantaine de zones d'activités raccordées en fibre optique,
- pour les prestataires sarthois (télésurveillance, télémaintenance, administration de systèmes à distance, location d'applications...), la possibilité d'héberger leurs équipements et leurs activités en tête de réseau, et de proposer de nouveaux services, aux meilleures conditions techniques et économiques.

Mecachrome Fer de lance de la haute technologie

- Le groupe compte dix sites, y compris des centres de recherche et développement. Il est implanté dans la Sarthe à Sablé (475 salariés) et à Vibraye (120 salariés). Au total, l'entreprise emploie 1 935 personnes en Europe et au Canada.
- Mecachrome domine dans de nombreux marchés et se pose comme l'un des plus importants partenaires dans l'industrie aéronautique.

Le projet à Vibraye

La première phase du projet d'étude et de conception, envisagée sur une durée de 3 ans et d'un coût de 23,458 millions d'euros porte sur les thématiques suivantes :

- les matériaux.
- les traitements thermiques et de surface pour limiter les frottements et donc augmenter les performances des moteurs.
- la conception et la réalisation de prototypes et les essais.
- 5 postes d'ingénieurs et 30 emplois de production sont programmés.

Mecachrome se développe à Vibraye

Le Conseil général apporte sa contribution

Pour faire face à la vive concurrence internationale qui sévit sur ce marché de haute technologie, l'entreprise Mecachrome, spécialisée dans la sous-traitance mécanique pour les secteurs sport automobile et aéronautique a décidé de développer sur son site de Vibraye un centre technique matériaux et procédés. Un projet ambitieux auquel le Conseil général s'associe en contribuant à son financement.

Placée sur un secteur de pointe où l'innovation est au cœur de la réussite, l'entreprise Mecachrome prend les devants. En décidant de créer et développer des produits nouveaux dans le domaine de la motorisation, le groupe qui compte sept unités de production situées en Europe et au Canada, représentant au total près de deux mille emplois, passe résolument à l'offensive dans le but de consolider sa position sur un marché sensible. Afin de maîtriser la totalité du processus de production des moteurs, de l'élaboration des matériaux à la pièce finie, la société Mecachrome s'engage aujourd'hui sur un projet de recherche sur la métallurgie des poudres et l'ingénierie de surfaces. L'objectif ? Améliorer la durée de vie des pièces fabriquées et réduire leurs frottements en mouvement. Ce projet qui fait l'objet d'un partenariat avec l'Ecole Nationale des Arts et Métiers et le Centre à l'Energie Atomique, débouchera sur la création d'un

pôle de compétence local assurant les transferts technologiques dans les années à venir, pour passer du concept créé en laboratoire à celui de l'industrialisation à grande échelle. Tout naturellement, la mise en place de ce pôle d'excellence exige un effort conséquent sur le plan financier. Le choix s'étant porté sur le site sarthois de Vibraye, le Conseil général a décidé d'apporter sa contribution conformément au régime d'aide à la Recherche et au Développement. La participation du Département s'élève à 1 075 000 euros répartis sur trois années et va faire l'objet d'une convention entre la Région, également impliquée dans ce projet, Mecachrome et l'Ecole Nationale des Arts et Métiers. Un engagement résolu auprès de l'un des plus beaux fleurons de l'industrie sarthoise avec à la clé la création programmée de cinq postes d'ingénieurs en recherche et développement et de 30 emplois de production.



Département pilote pour les transports au diester

La Sarthe un exemple pour tous

La Sarthe était invitée en mai dernier au forum international des acteurs de la ville "Globalcity" pour présenter son action sur la généralisation de l'utilisation des biocarburants dans les transports en commun.

Une première en France !

La Sarthe est le premier département à généraliser l'utilisation du diester sur l'ensemble de ses cars interurbains. Le Conseil général a également créé un service pour le transport des personnes handicapées et propose un tarif unique à 2 €. Jean-Marie Geveaux, Vice-président du Conseil général et Président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports a présenté ces actions à une assemblée internationale particulièrement attentive à ces idées nouvelles. Veolia Environnement, partenaire officiel de "Globalcity" a salué ce travail de mise en œuvre d'une véritable politique de développement durable dans les transports. En effet, depuis le 1^{er} septembre 2005, les 70 cars du réseau TIS fonctionnent au diester (70% de gazole + 30% d'ester de colza).

Après 8 mois de fonctionnement, aucun problème technique grave dû au diester n'a été relevé. Un avantage primordial : 14% en moins d'émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec le protocole de Kyoto. Par ailleurs, le nombre de litres d'ester de colza consommés est de 270 m³ en un an, ce qui correspond à 350 hectares de colza. Par ailleurs, le tarif unique à 2 € quel que soit le parcours a été mis en place le 1^{er} Janvier

2006. Cette tarification a été accompagnée par la création de formules d'abonnement annuel pour les étudiants à 150 € et pour les salariés à 350 €.

Cette mesure avait trois objectifs : un prix plus cohérent, une meilleure équité entre tous les Sarthois et une augmentation de la fréquentation des lignes. Les premiers chiffres démontrent l'attractivité et le bénéfice d'une telle mesure : 40% d'augmentation de la fréquentation avec seulement 8% de pertes financières sur les ventes.

Le service Mobili TIS, lancé en février 2005, est un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite qui fonctionne sur l'armature des lignes régulières. Celui-ci est donc géré par la STAO. Ce service a démarré avec deux véhicules pouvant accueillir cinq fauteuils. On compte 220 abonnés à ce jour contre 4 en février 2005. Les deux véhicules tournent aujourd'hui au maximum de leur capacité et le Conseil général a décidé d'en ajouter un troisième en septembre 2006. Cela permettra d'augmenter l'offre de service en ouvrant tous les jours de la semaine pour tous les abonnés.

Ce service est plébiscité par toutes les associations de handicapés de la Sarthe.

Demande de carte de transport par internet

La Sarthe se distingue de nouveau pour la rentrée 2006 en permettant aux familles, au travers du site internet www.cg72.fr, de saisir leur demande de carte scolaire. Les élèves déjà transportés ont reçu leur demande de reconduction avec leurs mots de passe. Ils peuvent ainsi retrouver les informations existantes concernant leurs données personnelles, leur établissement scolaire ainsi que le trajet effectué.

Après validation des informations, le règlement peut s'effectuer en ligne grâce à la mise en place d'un site de paiement sécurisé. Les familles recevront à leur domicile les cartes de transport de leurs enfants. Pour les nouveaux élèves transportés, il suffit de remplir le formulaire "première demande".

A noter, les demandes SNCF, ne pourront pas être effectuées par internet et devront donc être faites par courrier. La Sarthe sera ainsi le premier département à permettre une saisie et un paiement sur internet, démontrant sa volonté de moderniser les relations entre les concitoyens et leur administration.



À la découverte de nos trésors

Les offices de tourisme, les syndicats d'initiative et les acteurs du tourisme sarthois en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme, proposent cet été des visites insolites pour découvrir des lieux et des savoir-faire parfois oubliés. Voici les prochains rendez-vous de cette initiative intitulée " la Sarthe, côté ville, côté campagne " :

Saint-Calais : mardi 18 juillet, vendredi 4 et mercredi 23 août
La Ferté-Bernard : mercredi 19 et jeudi 27 juillet
Sillé-le-Guillaume : mercredi 19 juillet
Mamers : jeudi 20 juillet et jeudi 24 août
Fresnay-sur-Sarthe : vendredi 21 et samedi 29 juillet
Sablé-sur-Sarthe : vendredi 21 juillet vendredi 11 août
La Flèche : mardi 25 juillet
Malicorne : mardi 25 juillet
Luché-Pringé : jeudi 27 juillet
Chahaignes : jeudi 3 août
Vibraye : jeudi 17 août
Ballon : mercredi 30 août

Les inscriptions à ces journées portes ouvertes se font auprès de chaque office de tourisme et syndicat d'initiative. Une brochure répertoriant ces multiples visites est notamment disponible auprès du Comité départemental du Tourisme, 19 bis rue de l'Etoile au Mans. Tél. : 02 43 40 22 50. www.tourisme.sarthe.com

LA SARTHE

Hébergements touristiques

Changer d'air le temps d'un week-end

La Sarthe offre de nombreuses alternatives d'hébergements touristiques qui permettent de découvrir des sites souvent exceptionnels comme le gîte de France Les Grandes Haies à Degré. Touristes français ou étrangers mais aussi Sarthois sont ainsi attendus dans plus de 50 structures d'hébergement agréés par le Comité départemental du tourisme.

Ancienne demeure seigneuriale, le gîte des Grandes Haies à Degré vient d'ouvrir ses portes après trois années de restauration. "Nous avons voulu utiliser des matériaux nobles pour redonner vie à ce bâtiment" expliquent les propriétaires passionnés. Amoureux du patrimoine et de l'habitat écologique y trouveront leur place puisque, sur les conseils Maisons Paysannes de France les murs intérieurs ont été enduit au chanvre pour une meilleure isolation. Cette maison plusieurs fois centenaire est désormais prête à accueillir aussi bien des Sarthois que des touristes étrangers, pourvu qu'ils soient eux même passionnés. Ainsi 51 structures sarthoises, agréés par le Comi-

té départemental du tourisme, sont à la disposition du public. Ces lieux d'hébergement proposent en parallèle des suggestions d'activités très variées allant du golf à l'attelage ou encore le quad et la randonnée... avec, au détour de certains villages, des lieux atypiques. Après l'implantation des tipis à Maigné, les touristes peuvent désormais passer une nuit sous une yourte (habitat mongol) à Saint-Paul-le-Gaultier. Château, tente, fermette, vous n'avez plus qu'à vous laisser tenter en attendant d'autres suggestions insolites pour 2007 !

Informations sur
www.tourisme.sarthe.com



Centres Locaux d'Information et de Coordination

Mieux aider les personnes âgées

« Guichets » d'accueil de proximité, les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) rassemblent et mobilisent de très nombreuses ressources pour aider les personnes âgées dans leur vie quotidienne. Des outils performants auquel le Conseil général entend bien offrir des moyens d'interventions renforcés.



L'action sociale en faveur des personnes âgées est une compétence du Conseil général. Un des axes de la politique départementale est de permettre le soutien à domicile, dans le cadre des orientations du schéma départemental des personnes âgées. Le Département doit veiller également à la cohérence des actions respectives de ses services, l'équipe médico-sociale et les Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.).

Lieu de proximité identifié sur un territoire bien délimité, le CLIC assure des missions d'accueil, d'information et d'orientation du public et des professionnels intervenant auprès des personnes âgées. Les besoins au quotidien sont multiples. Comment agir pour obtenir des soins à domicile ? Que faire pour bénéficier d'une cure médicalisée ? Comment choisir une alimentation et une hygiène de vie

adaptée ? A qui faut-il s'adresser pour déclarer ses impôts ? Que doit-on faire pour obtenir l'installation d'une télé-alarme à son domicile ? Les sollicitations sont nombreuses, variées, parfois complexes. Elles exigent toutes des réponses rapides et précises. C'est l'un des rôles des CLIC. Enfin, ces centres permettent aussi d'assurer la coordination de ces intervenants, afin de permettre la cohérence des actions entreprises.

A ce jour, le Conseil général de la Sarthe a labellisé 13 C.L.I.C. dont un C.L.I.C. départemental, le C.I.D.P.A. (Centre d'Information Départemental des Personnes Agées). Ce dernier assure, en concertation avec les C.L.I.C, la conception, la réalisation et la diffusion de l'information commune à l'ensemble des Centres de la Sarthe, afin d'en garantir la cohérence et l'homogénéité pour une efficacité accrue.



Béatrice Pavy

Présidente de la Commission des Affaires Sociales

La Sarthe : « Le Conseil général s'apprête à passer une convention avec ses partenaires en faveur des CLIC. A quoi va servir cette convention ? »

Béatrice Pavy : « Il a paru indispensable d'élaborer une convention permettant une coordination renforcée entre ces partenaires privilégiés. Cohérence et pertinence des interventions, concertation des professionnels sur un même territoire et coordination départementale des politiques en faveur des personnes âgées, tels sont les messages définis dans cette convention de partenariat. »



Trophée du développement durable

Le collège Les Sources du Mans vient de remporter la deuxième édition du Trophée du développement durable. C'est l'ensemble des élèves qui s'est ainsi mobilisé pour diminuer la production de déchets au sein de l'établissement. Compostage des déchets fermentescibles issus des cuisines, tri des emballages, fournitures respectueuses de l'environnement... sont autant d'actions réalisées par ces collégiens. « Une expérience parfaitement transposable dans la vie quotidienne » soulignait Fabienne Labrette-Ménager, Présidente de la commission de l'Environnement du Conseil général qui a félicité les collèges participants pour leur travail remarquable.

Résultats :

1^{er} collège Les Sources du Mans
 2^e collège de la Foresterie à Bonnétable
 3^e collège Louis-Cordelet à Parigné-l'Évêque
 Prix spécial du jury décerné au collège Saint-Julien et au collège Le Marin d'Allonnes.

LA SARTHE

Classes-presse

Raconte-moi demain !

Sensibiliser les collégiens à la lecture du journal et les aider à rédiger des articles sont les objectifs de l'opération classes-presse qui a mobilisé cette année encore une vingtaine d'établissements sarthois.

Pour la troisième année consécutive, l'opération Classes-presse a mobilisé une vingtaine de collèges sarthois. Organisée par les quotidiens Le Maine-Libre et Ouest-France avec le concours du Conseil général, l'inspection académique et l'enseignement diocésain, elle avait pour thème « Demain ». Un vaste champ de réflexion qui a visiblement séduit les « apprentis journalistes », auteurs de nombreux articles prophétiques, souvent originaux, parfois humoristiques et drôles mais aussi quelques fois teintés de gravité. Car si certains participants ont pris volontiers le parti de dépeindre un « demain » qui chante, d'autres collégiens ont préféré décrire une vision plus alarmiste de l'avenir. L'environnement, la vie sociale, l'économie leur ont offert l'occasion de livrer quelques sentiments d'inquiétude ponctués de nombreuses

interrogations. Un univers très éloigné des visions triomphantes d'élèves convaincus d'assister au sacre du MUC 72, vainqueur dans un futur proche de la Ligue des Champions avec dans ses rangs un certain Ronaldhino. Quelle imagination ! Au final, tous les lauréats du challenge d'écriture se sont retrouvés lors de la distribution des prix qui se déroulait dans les locaux du Conseil général en présence de Jean-Marie Geveaux, président de la commission de l'Éducation, de la Formation, de la Jeunesse et des Sports et des Transports, Fabienne Labrette-Ménager, Jean-Pierre Chauveau et Jacqueline Pédoya, conseillers généraux. Une belle conclusion en attendant une prochaine opération Classes-presse, déjà promise à rencontrer un vif succès auprès des collégiens et futurs lecteurs des journaux locaux.



Construction d'un gymnase

Hommage à Bernard Gasnal

Le Conseil général vient de construire un gymnase, rue Maupertuis, à proximité du collège Berthelot, afin de répondre aux besoins de ces élèves dans le domaine de l'éducation physique et sportive. Ce gymnase porte le nom de Bernard Gasnal. Hommage à un homme passionné de sport.



"C'est formidable de voir ces jeunes faire du sport dans un gymnase qui porte mon nom. Je suis très impressionné. Cette salle est vraiment belle, pleine de couleurs et pleine de vie..." A 94 ans, Bernard Gasnal est "très heureux qu'on ait pensé à lui pour baptiser cette salle de sport". "A la sortie de la guerre, nous n'avions pas de salle pour jouer, mais l'envie était là et on jouait où on pouvait". Lorsque nous avons construit la salle Gouloumès, elle est vite devenue trop petite...". C'est une belle aventure humaine et une très grande page de l'histoire sportive mancelle et sarthoise que Bernard Gasnal a écrite. Le basket manceau et sarthois ne serait pas ce qu'il est devenu aujourd'hui sans l'enthousiasme, sans la passion et sans l'investissement total de cet homme. "Je souhaite que les salles de sports soient encore nombreuses et très utilisées pour susciter des vocations et donner beaucoup d'énergie aux jeunes". Tout commence en 1938. Bernard Gasnal arrive de la Champagne où le sport corpo est alors d'un grand dynamisme mais inexistant en Sarthe. Peu de temps après son arrivée, il

créé un club de football, le Goulou-Club. Puis, dès son retour de captivité, il va rapidement permettre aux basketteuses de se hisser au sommet de la hiérarchie. En 1952, elles évoluent déjà au plus haut niveau national. Il constitue également une formation masculine et crée l'école de mini-basket. La salle Gouloumès, dont il est à l'initiative, est inaugurée en 1957. Elle sera le théâtre des premiers grands faits d'armes du SCM. Son équipe comptera jusqu'à cinq internationaux ! Ils vont truster tous les titres, remporter la coupe de France. Cette ascension permanente conduira ainsi au premier titre national du SCM en 1978. "Nous avons voyagé à travers le monde. Nous sommes allés en Afrique, au Liban, c'était formidable...". Mais Bernard Gasnal ne s'est pas contenté de recruter des joueurs, il leur a également proposé un emploi. Autre facette du sport corpo, autre démarche exprimant un lien fort entre le sport et l'ascension sociale. Les 650 jeunes élèves du collège Berthelot vont désormais pouvoir pratiquer pleinement le sport pour le plus grand bonheur de Bernard Gasnal.



En pratique

Les collèges sarthois disposent en règle générale des gymnases mis à disposition par les communes sauf exception, comme le collège Berthelot, qui ne bénéficiait pas d'équipement sportif à proximité. Outre l'éducation physique et sportive dispensée par le collège Berthelot, ce gymnase sera mis à la disposition de la Ville du Mans pour recevoir, en dehors des heures scolaires, des clubs sportifs manceaux et, le samedi matin, des écoles primaires mancelles. Le coût de la construction de ce gymnase s'élève à 1,9 million d'euros TTC et 530 000 euros pour l'achat du terrain. Le Conseil général a bénéficié d'une subvention de la ville du Mans à hauteur de 50% sur le montant H.T. de l'opération.

Caractéristiques techniques

Superficie total du bâtiment
1 523 m²

Le gymnase comprend :
une salle principale de plus de 1 000 m²,
4 vestiaires,
2 salles de douche collectives de 23,68 m²,
2 douches aménagées pour personnes handicapées,
3 bureaux,
22 places de parking.

Le magazine du Conseil général



Diminuer nos déchets

Le Conseil général a, depuis le 1^{er} janvier 2005, la compétence d'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. L'un des objectifs majeurs du Département reste la réduction des déchets. A ce titre, le Conseil général souhaite mener plusieurs actions de prévention auprès de publics différents pour stabiliser, voire mieux, diminuer notre poubelle. La prévention de la production de déchet, c'est tout ce qui précède l'apparition même d'un déchet, avant le tri, le recyclage et la valorisation.

Le travail de prévention des déchets peut être conçu en suivant l'analyse du cycle de vie d'un bien
*Conception – Fabrication
 Distribution – Acquisition
 Utilisation – Abandon.*

Ménages, institutions, entreprises peuvent ainsi chacun apporter leur contribution.

La suppression des sacs de caisse est un exemple des efforts engagés par la sphère professionnelle.

LA SARTHE

Développement durable

Adieu aux sacs de caisse jetables !

Si un sac de caisse jetable est fabriqué en une seconde, il sert en moyenne 20 minutes et met... 400 années pour se dégrader ! Convaincus de la nécessité d'agir, des professionnels de la distribution sarthoise viennent de signer une charte, avec le Conseil général et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe. Ils s'engagent ainsi à ne plus distribuer de tels sacs à leurs clients.



En France, la consommation de sacs plastiques distribués par les commerçants est estimée à 17 milliards par an ! L'impact de cette production de sacs est incontestable, aussi bien du point de vue environnemental qu'économique. Les chiffres sont alarmants et exigent une riposte pour amorcer un retournement de situation assurant, pour les années futures, un environnement préservé. Dans ce cadre, et profitant de la semaine nationale de l'Environnement Durable, les responsables de grandes et moyennes surfaces du territoire sarthois, ont ainsi apposé leur signature au bas d'une charte qui les engage dans une vaste action de suppression des sacs de caisse. Ils affirment de façon concrète leur volonté d'agir en faveur de l'environnement, tout en anticipant largement l'échéance 2010, fixée comme terme de la distribution des sacs plastiques de caisse.

Une opération exemplaire, souhaitée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe et soutenue par le Conseil général, largement engagé, depuis de nombreuses années déjà, sur le terrain de l'action pour préserver un cadre de vie de qualité aux habitants du département.

Les sacs de caisses en chiffres :

- En France, 17 milliards de sacs de caisse sont distribués annuellement.
- En Sarthe, cela correspond à environ 165 millions d'unités soit plus de 5 sacs par seconde, pour un tonnage de près de 1 200 tonnes de déchets par an.
- Un sac jetable est fabriqué en une seconde, il sert en moyenne 20 minutes et met 400 années pour se dégrader.

Travaux sur les routes

Les chantiers en cours

Le Conseil général améliore sans cesse le réseau routier du département. Ces chantiers temporaires occasionnent une gêne passagère pour les riverains et usagers. Ces travaux sont cependant nécessaires car ils concourent au développement du secteur, au bien-être à terme des habitants et à la sécurité des usagers de la route. Le point de la situation :



Voici les chantiers prévus durant les mois de juillet et août :

Intersection de la RD 1 et la RD 29 à hauteur de Lamnay

Aménagement d'un carrefour avec voie centrale de tourne à gauche. Coût total de l'opération : 250 000 € TTC. La RD 29 sera fermée du 19 juin au 31 juillet entre Saint Maixent et la RD 1.

RD 17 La Fresnaye-sur-Chédouet

Le Conseil général débute les travaux de renforcement et d'élargissement de la voie sur 2 km entre La Fresnaye-sur-Chédouet et la rivière Sarthe. Coût de l'opération : 900 000 € TTC.

RD 307 entre Saint-Gervais-en-Belin et Pontvallain

Continuité des travaux pour le renforcement et la stabilisation des accotements sur 4,4 km, entre le rond-point de

Château l'Hermitage et Pontvallain. Le montant de ces travaux s'élève à 950 000 € TTC. A l'intersection avec la VC 32, au lieu dit "les Ardriers", il est prévu courant septembre d'aménager une voie centrale pour tourner à gauche vers deux voies communales dont l'une dessert Saint-Ouen-en-Belin.

RD 307 entre Pontvallain et le Lude

Continuité des travaux pour le renforcement et la stabilisation des accotements sur 4 km. Le montant de ces travaux s'élève à 475 000 € TTC

Intersection de la RN 157 et la RD 145 à proximité de Champagné

Construction d'un giratoire au lieu dit "Saint Hubert des Rochers". Le chantier débute par une intervention aux abords de la route nationale. Coût des travaux : 760 000 € TTC.



Jean-Pierre Chauveau

Président de la commission des routes et infrastructures

La Sarthe : « Outre les travaux quotidiens pendant l'été, quels sont les gros chantiers routiers que le Conseil général engage actuellement sur le territoire sarthois ? »

Jean-Pierre Chauveau :
« Il convient de rappeler avant toute chose que le Conseil général entretient les routes départementales pour offrir aux usagers de la route une infrastructure sécurisée et modernisée. Mais l'action du Département va bien au-delà. Il conçoit également les routes comme un véritable outil d'aménagement du territoire.

Ainsi, actuellement nous procédons à d'importants travaux sur les axes

Le Mans-Mamers, via Ballon et Le Mans-Le Lude.

Au nord, nos efforts portent sur l'élargissement et la réhabilitation de la chaussée.

Nous agissons sur des portions de 4 kilomètres à chaque fois.

Au sud, les travaux portent notamment sur le redressement des virages.

Enfin, parmi les gros chantiers en cours de lancement, il y a l'aménagement de créneaux de dépassement sur l'ex RN 157 et la déviation de Saint-Calais ».



LE MANS SUD EST

Créée en 1851, la société des courses du Mans est l'une des plus anciennes de France. Mais l'ancienneté et la tradition n'excluent pas l'innovation. Preuve en est, l'évolution permanente des installations de l'hippodrome. Après la réalisation de la piste en mâchefer en 1997 et la création de la tribune en 2000, ce sont 32 boxes et 47 stalles qui ont été construits cette année. Ces équipements, entièrement réalisés en bois et aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) apportent un confort nouveau aux propriétaires et entraîneurs. Aux côtés de la fédération des courses, de la ville du Mans et du Conseil régional, le Conseil général a apporté une contribution de 92.000 € à cette opération. Lors de l'inauguration, Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général, a souligné la qualité des installations *“ qui confortent la place de l'hippodrome du Mans dans le paysage français des courses hippiques ”*.

SAINT-PATERNE

La Maison de retraite *“ Les Lys ”* située sur la commune de Champfleury dispose désormais de 67 lits dont 12 lits d'Unité pour personnes âgées désorientées. Inaugurée par Bernard Petiot, conseiller général, Fabienne Labrette-Menager, conseiller régional et Pierre Langlais, maire, ce nouvel espace de vie est constitué d'une salle de vie spacieuse munie d'un système de rafraîchissement et d'un local soins pour les infirmiers. Les chambres sont réparties autour d'un patio où se trouvent les locaux communs : lingerie et d'un local de rangement. Quant aux espaces de déambulation, ils sont

spacieux et lumineux. De plus les 12 chambres individuelles de 20 m² sont équipées chacune d'un cabinet de toilette, d'une douche et d'un lavabo. *“ Respect, convivialité, liberté et sécurité : ces mots qui caractérisent la philosophie de ce projet de création de cette Unité pour personnes âgées désorientées (UPAD) répondent parfaitement aux objectifs du Conseil général ”* devait se féliciter Bernard Petiot lors de la visite inaugurale. Le coût de cette réalisation exemplaire s'élève à 1 625 800 €. Le Département est intervenu à hauteur de 204 893 €.



BOULOIRE

Saint-Michel-de-Chavaignes s'est doté d'un point lecture. Animé par l'association *“ Soleil en livres ”*, cette bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h. 1300 livres sont déjà répertoriés. Ils proviennent du fonds de la Bibliothèque départementale, mais aussi des dotations du Centre National du Livre et du Conseil général ainsi que des dons de la population. Les sept bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour préparer cet espace destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Ils ont notamment suivi des formations proposées par la Bibliothèque départementale de la Sarthe.

“ Avec l'ouverture de ce point lecture, la culture est à la portée de tous. Merci à la commune et aux bénévoles pour leurs actions ” soulignait Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général, lors de l'inauguration.

LE MANS NORD CAMPAGNE



Le collège Le Plateau, au Mans, accueille depuis peu une nouvelle classe composée de 10 jeunes de l'IME Léonce Malecot. C'est une première en Sarthe. *“ Cette intégration les a aidés à grandir parce que désormais ils vivent au rythme des autres élèves ”* indiquait le directeur de l'IME lors de la signature de convention entre l'Inspection académique, la DASS et l'ADAPEI. *“ Il s'agit d'un point de départ d'une route commune pour des jeunes qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter. Les jeunes et le personnel du collège étaient parfaitement prêts à accueillir cette nouvelle classe. Le projet a pu se construire très vite, en moins d'un an ”* précise le principal du collège.

LE MANS SUD OUEST

La Banque alimentaire sarthoise célèbre ses 20 ans. En 1984, face à la montée de la pauvreté, plusieurs associations – les Compagnons d'Emmaüs, l'Armée du Salut, le Secours Catholique se réunissent pour créer la première banque alimentaire française à Paris. La Banque alimentaire en Sarthe est créée en 1986.

En 2005, la Banque alimentaire sarthoise a distribué 650 tonnes de denrées alimentaires avec l'aide de 72 associations caritatives, CCAS, centres sociaux ruraux de la Sarthe et Foyers d'accueil, et ceci à plus de 5 000 bénéficiaires.

Le Conseil général soutient et encourage les associations menant des actions auprès des plus démunis notamment en mettant à leur disposition des locaux situés au Centre départemental de la Solidarité 128 avenue Félix Géneslay. Cette aide représente 12 200 € par an. En Juin 2003, le Conseil général a investi 25 500 € TTC dans des bureaux, afin de permettre à l'association de développer ses activités.

“ La création du centre départemental de la solidarité par le Conseil général est un encouragement à l'action menée par les associations envers les plus démunis et un hommage à leur dévouement ” déclarait Jean-Marie Geveaux lors de la célébration des 20 ans.

BEAUMONT-SUR-SARTHE

Une douzaine d'élus du Conseil général des Jeunes a chanté le respect devant le monde du football sarthois et mayennais réuni pour la journée des Etoiles du Maine libre le 3 juin au stade de Beaumont-sur-Sarthe. Les deux chansons présentées en avant-première sont le résultat d'un travail de création et d'enregistrement avec l'association World of Muzik composée de jeunes musiciens manceaux. Les conseillers généraux juniors ont expliqué leur action au sein du Conseil et ont fait une vente de tee-shirts et de bracelets “ spécial respect ” au bénéfice des Bébés du cœur (Restos du cœur).

TUFFÉ

La maison de retraite de Thorigné-sur-Dué possède désormais une nouvelle structure destinée à l'accueil des personnes désorientées. Disposant de grandes baies vitrées, ce bâtiment permet aux résidents de voir l'activité de la maison de retraite. Ils bénéficient également d'un petit jardin sécurisé. Au centre de la pièce de vie, une cuisine est installée. *“ Elle permet de prolonger les habitudes de la vie quotidienne même dans l'unité Alzheimer ”* explique Claudine Bertrand, directrice de l'établissement.

L'UPAD La Reinette accueille 12 résidents à temps complet et dispose de 3 accueils de jour.

Le coût total de cette construction et des aménagements réalisés dans les locaux de la maison de retraite s'élève à 1,87 million d'euros. Le Conseil général a participé à hauteur de 25%.



“ Le Conseil général de la Sarthe consacre cette année 110 millions d'euros aux personnes âgées. Suite aux engagements pris dans le schéma départemental des personnes âgées, le Conseil général finance l'ouverture de lits supplémentaires sur le département. Cette nouvelle unité Alzheimer est une réponse ” a conclu Roland du Luart, Président du Conseil général lors de l'inauguration.

PONTVALLAIN

Roland du Luart, Président du Conseil général, Béatrice Pavy, Député et Présidente de la Commission des Affaires sociales, Jean-Yves Boudvin, Maire de Mansigné et Jean-Marc Sénateur, sous Préfet ont inauguré les nouveaux locaux de la maison de retraite de Mansigné.

Pas moins de 5 millions d'euros auront été nécessaires pour la rénovation des anciens bâtiments et la construction de nouveaux locaux. La surface de cette maison de retraite a été doublée. Désormais les résidents disposent de chambres individuelles avec salle de bain privative et d'espaces de vie très

lumineux donnant sur le parc. *“ Cette restructuration permet d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées ”* a expliqué Juliette André, directrice de l'établissement. Roland du Luart a tenu à saluer le travail du personnel : *“ toute notre politique départementale en matière de personnes âgées repose sur le personnel dévoué ”*.

A noter l'originalité architecturale de cette maison de retraite avec l'installation aux fenêtres des nouvelles chambres de volets à clair voie modulables à partir de son lit afin de diminuer ou augmenter la luminosité dans la pièce.





SARTHE

Une centaine de jeunes apprentis ont participé au concours organisé par l'association Meilleur ouvrier de France. Créée en 1929, cette dernière a institué cette compétition en liaison avec l'Education nationale en 1985. Véritable outil pédagogique, le concours rassemble ainsi tous les ans de très nombreux concurrents représentants des métiers aussi diversifiés que la menui-

serie, l'électronique, la coiffure, l'esthétique cosmétique, la couverture bâtiment, la charpente bois ou encore la peinture appliquée de revêtement. La remise des médailles s'est déroulée à l'Abbaye de l'Epau en présence de Véronique Rivron, conseiller général qui a chaleureusement félicité les lauréats dont certains vont désormais concourir pour le titre national.

LOUÉ

La commune d'Auvers-sous-Montfaucon a inauguré sa nouvelle station d'épuration en présence de Michel Drouin, conseiller général et Marc Joulaud, député. Un événement salué avec satisfaction par les habitants du village venus nombreux découvrir l'équipement, situé dans un cadre protégé et bucolique. La station fonctionne à l'aide de filtres à sable et de roseaux. Déjà une cinquantaine de foyers sont raccordés sur les 79 retenus. La construction de cette station a bénéficié des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'Eau. Le coût de l'opération s'élève à 212 942 euros, le Département intervenant pour un montant de 95 824 euros. Grâce à cet équipement nouveau, la commune d'Auvers-sous-Montfaucon va pouvoir répondre favorablement aux objectifs de qualité de rejets des eaux et aux normes européennes de réseau.



LA SARTHE

FRESNAY-SUR-SARTHE



Crédit : Maxime Jammaux

Henri Pescarolo, sur l'invitation du Conseil général, est allé à la rencontre de son public quelques jours avant le départ des 24 Heures du Mans. Après La Fresnaye-sur-Chédouet ou encore Château-du-Loir, il a été reçu à Fresnay-sur-Sarthe par Fabienne Labrette Ménager, conseiller général du canton. Les passionnés de sports mécaniques ont pu apprécier la voiture qui a couru l'année dernière entre deux dédicaces du quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans.

LE MANS



Le cycle du printemps de la Voix au Chapitre s'est achevé avec une remarquable conférence de Jean-Yves Empereur à l'Abbaye de l'Epau. Mais assurément, c'est Bernard-Henry Lévy qui a réalisé le plus gros score de cette série en attirant plus de 1500 personnes. Essayiste, philosophe, celui que l'on surnomme aussi BHL, a été reçu par Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général et François Jacob et Michel Terral, conseillers généraux avant de capter l'attention du public sur le thème de son dernier ouvrage " Américan Vertigo ".

PONTVALLAIN



Commune en plein développement, Yvré le Polin doit aujourd'hui faire face aux nouveaux besoins de ses 1850 habitants. Aussi la municipalité s'emploie-t-elle à adapter ses structures et services, à aménager la sécurité dans le bourg et à améliorer le cadre de vie afin que la population y trouve les meilleures conditions de vie. Compte tenu de l'augmentation de ses habitants et des demandes croissantes dans le domaine des structures d'accueil, la commune a décidé la construction d'une maison des jeunes et de l'enfance.

Inaugurée par Béatrice Pavy, député, Gérard Véron, conseiller général, Jean-Marc Sénateur, sous-préfet et Jean-Louis Brou, maire, ce nouvel espace, idéalement placé au cœur du village, se compose de deux niveaux. Le premier, avec deux salles, est utilisé par le groupe scolaire comme espace de motricité et en soirée par les associations culturelles. Pendant les périodes vacances, c'est le Centre de Loisirs qui en prendra possession. Le second niveau est mis à la disposition des jeunes, adhérents de l'association "La Rue Minante". Il est équipé d'un billard, d'un baby-foot, de jeux de société ainsi que d'une salle informatique.

Le coût de l'opération s'élève à 592 000 euros. Le Conseil général participe au financement à hauteur de 36 000 euros.

LE LUDE

Situé à proximité du premier ensemble sportif construit il y a 25 ans, la commune du Lude vient de se doter d'un nouveau gymnase. Equipé d'une salle d'entraînement de 1 056 m², des locaux de rangement, un bureau, un hall avec sanitaire, vestiaires avec douches et locaux techniques, cette salle flambante neuve répond ainsi aux besoins croissants des sportifs locaux. La commune s'engageant à mettre les locaux gratuitement à la disposition des élèves du collège des Quatre Vents pendant dix ans, le Conseil général a décidé d'apporter une conséquente contribution financière à hauteur de 40% du montant total des travaux. La facture s'élève à 1 1180 000 euros.

Inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence de

Louis-Jean de Nicolay, conseiller général, Béatrice Pavy, député et Gérard Denizet, maire, le complexe sportif bénéficie d'une particularité avec l'installation d'un chauffage solaire, grâce à 75m² de panneaux qui s'intègrent parfaitement dans le paysage. Au total, outre les 503 collégiens, ce sont les adhérents de 16 associations sportives, soit 1 300 licenciés qui sont appelés à fréquenter cet équipement.



SARTHE

Invités par le Conseil général, les professionnels du cinéma sarthois ont assisté au Festival de Cannes. Sous la conduite de Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, la dizaine de projectionnistes, programmeurs, exploitants et producteurs du département ont enchaîné les séances à un rythme de folie. Cette initiative vient ainsi rappeler l'engagement et

l'action de fond que mène Conseil général en faveur du cinéma depuis le début des années 90. Parmi les actions fortes conduites figure le rachat de salles de cinéma en milieu rural. " *Il fallait faire quelque chose pour empêcher la fermeture des salles* " souligne Chantal Albagli. En plus des aides à la production et à la réalisation de courts-métrages, le Département pousse les jeunes vers le



grand écran, en soutenant notamment Collège au cinéma, Ecole et Cinéma, et Lycéens au cinéma. Il est aussi un partenaire privilégié de l'association Graines d'Images, qui fédère la plupart des salles de la Sarthe et deux circuits itinérants Cinéambul et Ballad'Image.

Spectacles

LES BOUILLONNANTES

La 4^{ème} édition de ce festival de théâtre itinérant s'ouvre cette année à d'autres contrées artistiques et géographiques. La musique et le cirque s'ajoutent aux soirées théâtrales et le festival part à la découverte de nouvelles rives. En plus des bords de Sarthe, le public pourra découvrir les bords du Loir et de la Loire, grâce à un partenariat entre les Pays Vallée de la Sarthe et des Vallées d'Anjou.

A chaque étape, on retrouve l'esprit guinguette, les animations, les ateliers pour les enfants, la bonne humeur et le spectacle en soirée.

Du 28 juillet au 6 août, spectacles gratuits. Informations auprès du Pays Vallée de la Sarthe au 02 43 62 50 17 ou du Pays des Vallées d'Anjou au 02 41 79 73 80.

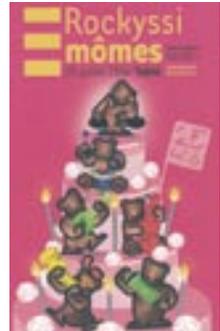
CHARNIE CHAMPAGNE



Dans le cadre du festival Charnie Champagne, vendredi 21 juillet à 21h30, au château de Sillé le Guillaume, représentation théâtrale "Fantasio" d'Alfred de Musset.

Vendredi 28 juillet, à 21h30, au Manoir de Beaumont à Joué en Charnie, "Faisons un rêve" de Sacha Guitry. Informations au 02 43 95 05 10.

ROCKISSIMÔMES



Jeudi 20 juillet dans le parc du château de Sablé-sur-Sarthe,

Rockyssi-mômes fête ses 25 ans. Concerts, spectacles, princesses, boîte à musique humaine... bref tout ce qu'il faut pour souffler 25 bougies avec plein d'énergie. Renseignements auprès du centre culturel Joël Le Theule au 02 43 62 22 23.

CHIMÈRES



Chaque soir à la tombée de la nuit, créations sonores, créations visuelles et théâtre d'images invitent le public à poursuivre ces chimères dans l'enceinte de la Cité Plantagenêt. Pour l'été 2006, outre la muraille et la cathédrale Saint Julien, le visiteur pourra également découvrir le jardin de la Reine Bérengère et une autre partie de l'enceinte romaine. La Nuit des Chimères - Le Mans - Cité Plantagenêt - vers 22h30. Renseignements sur www.nuitdeschimeres.fr

MUSIQUE

Vendredi 21 juillet à partir de 21h, les accents tziganes de la musique du groupe Karpatt s'entremêleront aux rythmes reggae de K2R Riddim. Samedi 22 juillet, "La Caravane passe"

invitera le public à danser sur des airs qui n'ont rien à envier à ceux du grand Kusturica. C'est le Grand Orchestre du Splendid qui clôturera ce week-end festif. Parc du Château à Sablé. Entrée gratuite.

Animations

COLLECTIONNEURS

Le 20^{ème} forum national des collectionneurs et des passionnés aura lieu les 26 et 27 août à Château du Loir. Pas moins de 180 exposants, bourse multi collections, animations... Salle omnisports de 9h à 19h. Informations au 02 43 44 35 25.

ACROBATIQUE

Le Domaine du Gasseau abrite désormais un parc acrobanches. Renseignements au 02 43 34 34 44.

MUSIQUE

Dimanche 10 septembre, la Musique de Sainte Cécile organise le 9^{ème} salon de l'instrument de musique d'occasion à la salle Pierre Moreau à Neuvy en Champagne. Vente ou échange de tout instrument de musique d'occasion ou de collection ainsi que de matériel (pupitres, partitions...). <http://musiquedeneuvy.free.fr>. tél. : 02 43 20 27 73.

TUNING

Le GTI Club Le Mans organise son 7^{ème} meeting de l'Ouest les 26 et 27 août. Rendez-vous au Circuit des 24 Heures, sur la piste Maison blanche pour de multiples animations.

SALON DES ARTS

La Chartre-sur-le-Loir accueille la 11^{ème} édition du Salon des Arts jusqu'au 15 août. Exposition de peintures et sculptures des artistes de la Vallée du Loir mais également de nombreuses animations sont au programme. Informations auprès de l'Office de Tourisme au 02 43 44 40 04.

THÉÂTRE

A La Flèche, tous les dimanches de juillet et août, le théâtre de la Halle au Blé peut se visiter guidé. Informations au 02 43 94 08 99.

AQUATIQUE

L'espace de loisirs de Marçon vient de se doter d'un tout nouvel équipement aquatique : un toboggan aquatique menant directement dans le lac. Une nouvelle animation qui devrait ravir petits et grands.

TRANSVAP

Tous les week-ends des mois de juillet et août, l'association la Transvap organise des départs de la gare TRANSVAP de Conneré Beillé. Informations au 02 43 89 00 37.

Sorties

PETIT TRAIN

Le dimanche 17 septembre, le train de Semur-en-Vallon propose l'animation " Patrimoine au bord de l'eau ". Train, Muséotrain, dégustation de bousne, exposition de matériel ferroviaire ancien, promenade en train de mineurs et en voitures à chevaux, petit théâtre.

Informations complémentaires au 02 43 93 67 86. et sur le site internet <http://ccfsv.free.fr>

VIGNES ET RANDOS



Dimanche 3 septembre, 11 promenades thématiques et

variées sont proposées au public, en compagnie des vigneronnés réunis au sein d'InterLoire et des comités départementaux de la Fédération de Randonnée Pédestre du Val de Loire. Ils vont partager avec les randonneurs leur passion, leur terroir, leur savoir-faire et les guider sur les plus jolis sentiers de Vigne de l'Anjou, du Saumurois, de la Touraine et de la Vallée du Loir. A travers certains paysages classés au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, les randonneurs découvriront des lieux exceptionnels, ouverts spécialement pour l'occasion.

Informations et inscriptions au 01 42 04 21 00.

VISITES



Tous les lieux à caractère patrimonial de notre département ainsi

que les activités touristiques existantes en Sarthe sont répertoriés dans une brochure intitulée "Envie de liberté" édité par le Comité départemental du Tourisme de la Sarthe. Disponible dans les offices de Tourisme, au Comité départemental de Tourisme au 02 43 40 22 50 ou sur www.tourisme.sarthe.com

RANDONNÉES



La Fédération départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe propose des rando-thèmes à travers le département.

Les prochaines dates sont en septembre. Samedi 9, à Jupilles " de l'opéra sur les chemins de Jupilles ", dimanche 10, à Moulins Le Carbonnel " Des mûres à la confiture, il n'y a qu'un pas... de gourmand randonneur ". Samedi 23, à Chemiré-le-Gaudin " d'église en château, de château en chapelle... " et Thorigné-sur-Dué " Prenez le train en marche, direction Courtalain ! "

Informations auprès de la FDFR au 02 43 75 89 88 et sur internet <http://www.fdf72.fr>

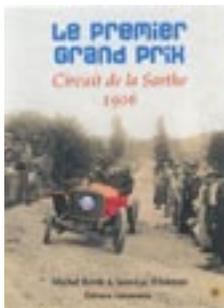
Exposition

ARTS PLASTIQUES

Jusqu'au 24 septembre, l'association Chemin des Arts de Lavardin propose une exposition d'arts plastiques avec des œuvres des sculpteurs Yves Jumeau, Claude Ribot, Gaëlle Weissberg et des peintres Guy Brunet, François-Joseph Durand, Daniel Rouyer et Gaspard Schlum à la salle communale de Lavardin.

Ouvrages

" LE PREMIER GRAND PRIX "

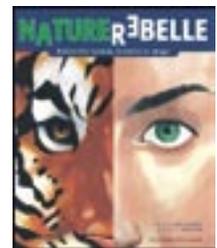


Le premier Grand Prix automobile s'est disputé sur le circuit de la Sarthe il y a tout juste 100 ans. Dans " Le premier Grand Prix - Circuit de la Sarthe 1906 ", Michel Bonté et Jean-Luc Ribémond racontent pas à pas chacune des étapes qui menèrent à cette compétition inédite. La course est contée par le menu... en texte et en images.

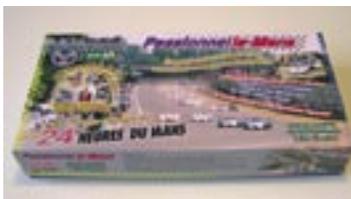
" Le premier Grand Prix - Circuit de la Sarthe 1906 " aux éditions Cénomane. Disponible en librairie.

" NATURE REBELLE "

L'illustrateur sarthois Anthony Cocain vient d'apporter sa contribution à l'ouvrage " Nature rebelle " écrit par Bruno Deleonet aux Editions Michalon. Destiné aux juniors, " Nature rebelle " présente les 32 espèces animales sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles (IUCN). Fiche d'identité de l'animal, informations scientifiques mais aussi point sur les dangers auxquels ils sont exposés... sont ainsi répertoriés. L'objectif : sensibiliser le jeune public à la protection de leur environnement. " Nature rebelle " aux éditions Michalon. Disponible en librairie.



" PASSIONNELLE-MANS "



Véritable jeu de stratégie " Passionnelle-Mans " est un jeu de société sur les 24 Heures du Mans. Inventé par un Sarthois, Christian Timon, ce jeu fait appel à des règles simples et permet

tous les joueurs de 7 à 77 ans de s'amuser facilement. Il est composé d'un plateau représentant le tracé du Circuit que les joueurs doivent parcourir sur plusieurs tours. Les règles du jeu reposent sur 246 cartes illustrées. Renseignements par mail : pasionnellement-mans@wanadoo.fr

Le Mans Sarthe Basket

Champion de France !



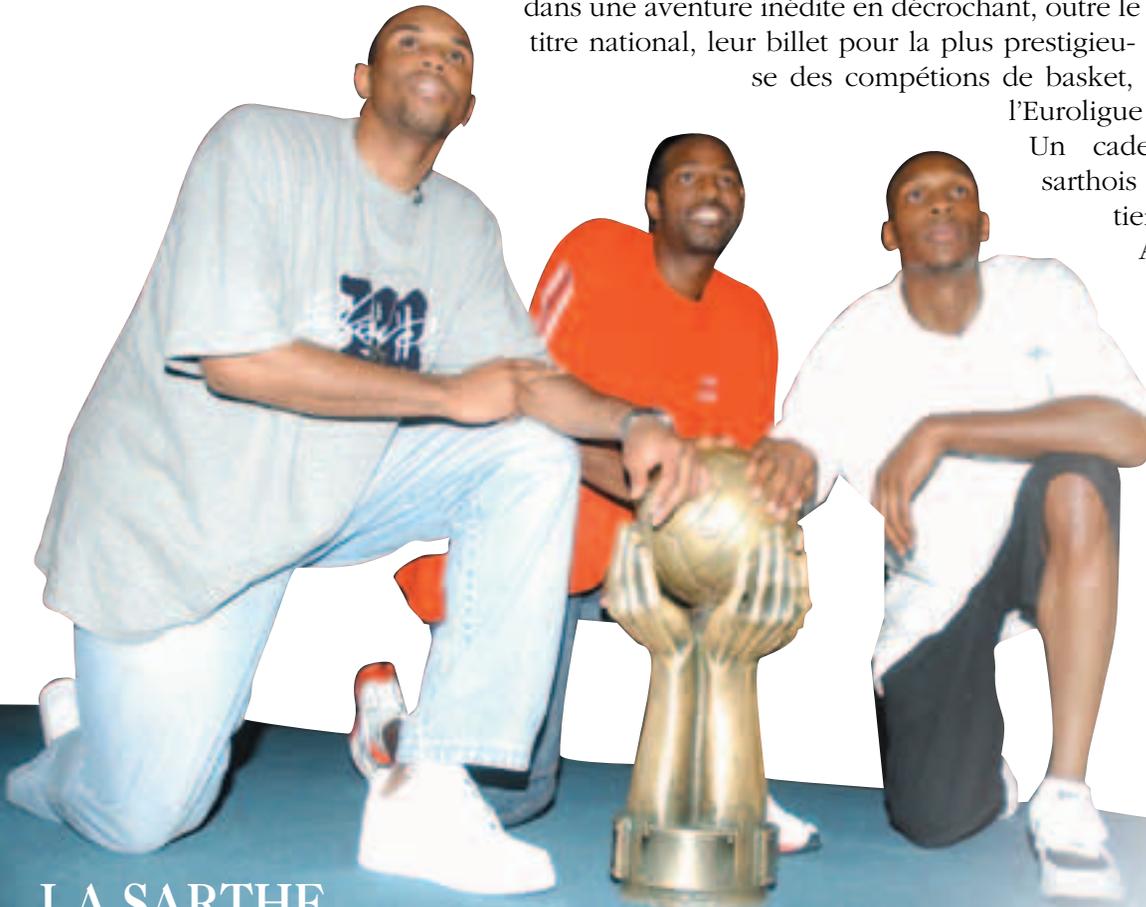
Ils l'ont fait ! J-D Jackson et ses coéquipiers ont réalisé l'exploit que tous les supporters du MSB attendaient depuis 24 ans : rapporter un quatrième titre de champion de France de basket dans la Sarthe. En battant leur malheureux adversaire d'un jour, Nancy, le 18 juin dernier dans la magnifique salle de Bercy, les joueurs de Vincent Collet ont ainsi ajouté une nouvelle et glorieuse page au palmarès du club. Ce titre est largement mérité. Il cristallise la grande constance du MSB, qui depuis plusieurs saisons déjà, occupe le haut du classement du championnat de France. Et si, au cours des deux dernières années, les Sarthois ont raté le coche après avoir pourtant terminé premiers de la saison régulière, cette fois-ci, c'est bien en position de « challengers » qu'ils ont abordé la redoutable série des plays-off. Un habit qui leur a convenu comme un gant. Ecartant sans faiblesse de son passage Bourg-en-Bresse, Villeurbanne et Pau, excusez du peu, le MSB n'a pas non plus tremblé face à Nancy. Voilà donc les nouveaux héros du sport départemental lancés dans une aventure inédite en décrochant, outre le titre national, leur billet pour la plus prestigieuse des compétitions de basket,

l'Euroleague !

Un cadeau royal pour le public sarthois et pour tous ceux qui soutiennent sans faille le club.

A commencer par le Conseil général, premier partenaire des champions de France depuis le début. Un engagement fidèle et passionné qui s'inscrit dans la volonté de soutenir un grand club mais aussi d'aider à la promotion du basket et surtout du sport en Sarthe.

Alors, bravo le MSB et vivement la saison prochaine !





Centenaire du Grand Prix de France

L'album souvenir



Cent ans plus tard, la magie a encore agi ! Quel spectacle et que d'émotions en voyant 83 bolides d'époque défilier fièrement sur le trajet de l'ancien circuit de la Sarthe à l'occasion de la célébration du centenaire du premier Grand Prix de France. Des instants inoubliables que des milliers de spectateurs sont venus partager en se massant tout au long du parcours entre l'Abbaye de l'Epau, Bouloire, Saint-Calais, Vibraye, Cherré, Montfort-le-Gesnois et l'actuel circuit Bugatti. Organisée à l'initiative de l'Automobile Club de l'Ouest, le Conseil général et le Pays du Perche Sarthois, cette grande journée mythique restera à jamais gravée dans les mémoires comme en témoignent ces images...



Pescarolo Sport

La tête haute

Passé tout près du succès l'an passé, le team Pescarolo Sport s'est contenté une nouvelle fois de la seconde marche sur le podium. L'écurie sarthoise s'est admirablement défendue mais face à Audi et ses R 10 dotées d'un redoutable moteur diesel, il n'y avait pas grand-chose à faire sur le circuit des 24 Heures du Mans envahi par la foule des grands jours.



Déçu mais lucide, le pilote le plus populaire de France n'a pas cherché d'excuses. « Non, pas de regret. Face à Audi et son moteur diesel, je ne pouvais espérer mieux que la deuxième place » avouait Henri Pescarolo à l'arrivée. Convaincu d'avoir présenté la voiture la plus performante possible, le quadruple vainqueur de la course, soutenu par le Conseil général, a bien résisté au rythme infernal imposé par la marque allemande. L'espoir de prendre la tête de la course au cœur de la nuit n'aura été que de courte durée après les arrêts inattendus de deux voitures grises. Plus rapides, moins gourmandes avec des arrêts plus espacés grâce à leur moteur diesel, les R 10 Audi ont

ouvert une page de l'histoire des 24 Heures du Mans, organisés par l'Automobile Club de l'Ouest. Et déjà, de nouveaux défis se profilent sur le circuit sarthois avec l'an prochain le duel annoncé entre le tenant du titre et le constructeur français Peugeot, engagé sur la création d'un prototype doté également d'un moteur diesel. Une alléchante affiche et une confrontation au sommet à laquelle Henri Pescarolo espère bien participer en jouant, pourquoi pas, les trouble-fêtes. Car le quadruple vainqueur de l'épreuve aime décidément trop la course des 24 Heures qui lui a donné gloire et notoriété, pour ne pas être tenté par un retour ambitieux.



Course solidaire

Etienne Caprin, quintuple champion du monde de triathlon handisport et licencié à Endurance 72 triathlon est venu soutenir l'action de solidarité des élèves du collège Berthelot en faveur de l'association "Action contre la faim".
Objectif : courir 10 km pour récolter des fonds.
 En effet, à chaque kilomètre parcouru par les collégiens, les sponsors (les jeunes et les parents...) ont versé 1€ à l'association.
 Etienne Caprin est venu saluer cette initiative en donnant le départ de l'épreuve.



L'exposition en quelques chiffres

- 5 mois d'exposition du 9 juin au 9 novembre 2006
- 300 m² d'exposition
- 314 documents et œuvres présentés (dont 2 voitures de 1906)
- 91 documents originaux
- 44 % de documents et œuvres des collections publiques, et 56 % de documents et œuvres de collections privées

Infos

Le public peut désormais découvrir la Bentley Speed 8 victorieuse en 2003 pilotée alors par Kristensen, Capello et Smith au Musée Automobile de La Sarthe.

Centenaire du Grand Prix de l'Automobile Club de France

L'exposition rétrospective

1906 - 2006, le premier grand prix de l'Automobile Club de France a aujourd'hui 100 ans. Estampillé "célébration nationale", cet événement est célébré par le Conseil général de la Sarthe au travers d'une formidable exposition rétrospective intitulée "1906, l'an I des Grands Prix, aux origines de la légende" à découvrir au Musée Automobile de la Sarthe jusqu'au 9 novembre.

De portée nationale mais aussi internationale, cette célébration a mobilisé autour des Archives départementales de la Sarthe de très nombreux acteurs pour réunir des objets, dessins, aquarelles et documents originaux, ainsi que trois voitures mises à disposition par le Musée Automobile. Les Archives se sont attachées à exploiter des documents inédits et parfois totalement inconnus, en provenance de collections privées, afin de rendre un formidable hommage à ce tout premier Grand Prix. Carnet de route, feuille de pointage, voitures, caricatures... sont ainsi exposés pour le plus grand bonheur des passionnés. Cette exposition est installée sur près de 300 m² sous forme d'un parcours à la mise en scène très originale ! La route empruntée nous présente une vue d'ensemble de l'année 1906 et nous entraîne tout naturellement vers les pionniers acharnés, inventeurs des premières automobiles, et les compétiteurs avides de records. Des noms célèbres illustrent la légende, Bollée, Durand, Jamin..., d'autres oubliés ou méconnus participent à l'épopée automobile du département et à la naissance des premières courses en France et à l'étranger. La Sarthe écrit dès la fin du XIX^e siècle l'histoire du sport mécanique. A cet engouement automobile ne manque qu'une grande course. C'est chose faite en 1906. L'Automobile Club de la Sarthe est créée et portée entre autre par Durand, Pellier, Carel et Singher. L'A.C.S. a

en charge l'organisation du premier Grand prix de l'Automobile Club de France. L'exposition retrace le parcours sinueux de l'équipe pour réussir ce pari fou. En 150 jours, ces pionniers, portés par tout le département, vont relever tous les défis, balayer toutes les entraves et surmonter jusqu'au dernier obstacle pour réussir l'impossible : 34 voitures engagées et 32 au départ, de nombreuses fêtes publiques, des spectateurs enthousiastes... L'exposition s'achève sur les retombées de cet événement. La presse locale, nationale et internationale donne la mesure de l'évènement. Quotidiens, journaux spécialisés mais aussi caricaturistes, affichistes et photographes... tous relatent la course. Le Grand Prix 1906 ouvre la voie des futures compétitions nationales et internationales et préfigure, sans doute, la prestigieuse course d'endurance des 24 heures. Chaque visiteur repartira également avec le journal de bord de l'exposition tiré à 30 000 exemplaires.

Exposition "1906, l'an I des Grands Prix, aux origines de la légende"

**Musée Automobile de la Sarthe -
rue de Laigné - 72100 Le Mans**

Horaires d'ouverture :

de juillet à août du lundi au dimanche de 10h à 19h. de septembre à novembre du lundi au dimanche de 10h à 18h.

<http://www.museeauto24h.sarthe.com>

<http://www.archives.sarthe.com>

Exposition à l'abbaye de l'Epau et au Musée de Tessé

Maurice Loutreuil l'insoumis

Le Centre culturel de la Sarthe organise cet été conjointement avec le Musée de Tessé une exposition consacrée au peintre sarthois Maurice Loutreuil (1885-1923). Pas moins de 150 œuvres seront présentées, et de multiples animations organisées en marge de l'exposition.

Le Sarthois Maurice Loutreuil fait partie des artistes ayant contribué au foisonnement artistique de Montmartre et Montparnasse dans les années 20. Le Centre culturel de la Sarthe et le musée de Tessé ont souhaité rendre hommage à ce peintre né à Montmirail. L'exposition réunit environ 150 œuvres, peintures, aquarelles et dessins venant de collections publiques (Musée National d'art Moderne, Centre Georges Pompidou, Musée d'art Moderne de Troyes...) et privées françaises et étrangères. Certaines œuvres n'ont jamais été montrées. La présentation au Mans s'organise sur deux lieux : le Musée de Tessé où sont présentées les œuvres sur papier, aquarelles et dessins et l'abbaye de l'Epau pour les peintures. Si son destin d'artiste a fait de Maurice Loutreuil un peintre "parisien", il a passé les deux-tiers de sa vie dans la Sarthe où sa famille s'est installée. Ses grands parents paternels vivent à Chérancé, "mon village à l'angélus" écrira-t-il plus tard ; son père est clerc de notaire à Montmirail puis par la suite notaire au Mans. C'est au lycée Montesquieu du Mans que Maurice Loutreuil fait ses études secondaires... Et découvre son irréprensible passion pour la peinture. Il acquiert les bases solides du métier à l'École de dessin, alors dirigée par l'académique Jules-Alfred Hervé-Mathé. L'un de ses condisciples s'appelle Théodore Boulard (1887-1961), un de ses amis est Henri Gizard (1879-1929). En 1909, il part à Paris, essayant vainement d'entrer à l'École des Beaux-Arts. Pour vivre, il des-

sine des caricatures pour les journaux, Le Charivari, l'Assiette au beurre... La guerre le révolte, il s'exile en Sardaigne puis en Tunisie avant de revenir à Paris en 1919 pour participer à plus d'une vingtaine d'expositions collectives. Aux jeudis du Parnasse, il retrouve ses amis ou compagnons de travail : Krémègne, Kikoïne, Dobrinski... Toujours épris d'absolu, il lance l'idée du "Salon de l'œuvre anonyme" ; généreux malgré son dénuement, il aide de jeunes artistes. L'été 1923 le ramène dans la Sarthe ; il séjourne à Mamers chez son frère aîné Arsène, notaire comme leur père, dont il fera un superbe portrait. Il peint la campagne qui l'entoure, des scènes pittoresques : le marché, les commères en conversation, mais aussi de remarquables natures-mortes. En 1924 un dernier voyage le mène au Sénégal d'où il rapportera de grands paysages et des portraits éblouissants d'humanité. Il meurt le 21 janvier 1925 à l'hôpital Broussais. A travers cette exposition, la Sarthe rend hommage à cet artiste insoumis et généreux.

Abbaye de l'Epau – Route de Changé – 72530 Yvré l'Évêque.

Tél. : 02 43 84 22 29

Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. www.epau.org

Musée de Tessé - 2 avenue de Paderborn - Le Mans. Tél. : 02 43 47 38 51 du mardi au dimanche 10h-12h30 et 14h 18h30

A partir du 1^{er} septembre du mardi au samedi de 9h-12h et de 14h-18h

Dimanche de 10 h à 12h et de 14h à 18h



Autour de l'exposition

Visites-conférences, tous les dimanches à 16h à l'abbaye de l'Epau (se présenter un quart d'heure avant le début de la visite)

Dimanche 17 septembre à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, circuit « sur les traces de Loutreuil » organisé par le Conseil général. Rendez-vous à 13h30 - parking abbaye de l'Epau. Inscription : Conseil général de la Sarthe/service patrimoine 02 43 54 71 07.

Mardi 19 septembre à 18 h 30 à l'abbaye de l'Epau, conférence : « Loutreuil dans les cercles de l'école de Paris » par Sophie Krebs, conservatrice musée d'art moderne de la Ville de Paris. Entrée libre

Du 18 septembre au 11 octobre, la Médiathèque Louis Aragon présente un ensemble exceptionnel de dessins de presse satiriques réalisés par l'artiste.

Ces contributions ont été publiées entre 1910 et 1913 dans L'assiette au beurre, Le Charivari, ou l'Indiscret notamment. Issues de la collection du peintre Christian Caillard, elles sont montrées au public pour la première fois.

4^{es} Rencontres de Théâtre Amateur d'Epidaure

Le 15 septembre

19h30 : « Ubu Roi » d'Alfred Jarry / La Malle Verte (Le Mans)
21h30 : « La visite de la vieille dame » de Friedrich Dürrenmatt / Théâtre de l'Echauguette (Bouloire)

Le 16 septembre

15h30 : « Velouté » de Victor Haïm / Compagnie des Transports (Le Mans)
17h : « Le Grand Poucet » de Jean-Yves Picq / Compagnie Amalgame (Le Mans)

18h30 : Lecture par Bertrand Fournier, comédien, accompagné de l'Atelier Théâtre d'Argentré, propose une lecture sur le thème mémoire d'usine, autour de différents auteurs...

21h : « Marcel B. » de Hédi - Tillet de Clermont Tonnerre

Le 17 septembre

11h : « P'tit Déj - Causerie » tribune libre autour des pratiques amateurs (plaisir, réalité, ...loi ?) avec Bertrand Chauveau (Maison de la culture de Loire Atlantique) et Claude Jusselme (SACEM / SACD).

Apportez vos confitures, NBA s'occupe du café !

15h : « Leïla » d'après Jean Genet / La Malle de Pandora (Le Mans)

17h : « L'assemblée des femmes » de Aristophane / les Vilains (Parcé)

18h30 : clôture avec les élèves jongleurs de « C' dans la boîte » (Le Mans)

Théâtre Epidaure 1, rue de la Grosse pierre 72440 BOULOIRE
Cie NBA Spectacles Centre Départemental de Ressources pour le Théâtre Amateur
Tél. : 02 43 35 75 61
nba.spectacles@libertysurf.fr

Pays du Perche sarthois

Laissez-vous surprendre

À l'arrivée des beaux jours, les 86 communes qui composent le pays du Perche sarthois proposent une multitude de rendez-vous culturels et patrimoniaux. Zoom sur les découvertes insolites.



Dimanche 13 août à 20 h 30, « Les Amis de l'Abbaye » proposent un parcours conté à Tuffé. Grâce à un mode de découverte original mêlant spectacle de théâtre et de chant, le théâtre du Merle Blanc revisite le site de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Tuffé. Cette visite sera complétée par une présentation de l'architecture et de l'histoire réalisée par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire. La Compagnie « Jamais deux sans trois » donne rendez-vous place du château à Montmirail le 2 septembre à 20h30 pour un cocktail détonnant d'histoires, de chansons et de films afin de découvrir Montmirail autrement... « Tout le monde le sait, le cinéaste amateur sarthois Roger Toulemonde aime bien pousser la chansonnette et il nous propose là un nouveau «tour de champ» fait de chansons...du patrimoine. Il est guidé par Julien et accompagné pour l'occasion en musique et en direct par son ami Brian».

Brochure présentant l'ensemble des manifestations auprès des Offices de tourisme ou auprès du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois au 02 43 60 72 77. Des ateliers pour enfants sont également au programme.

Saint -Calais

Tradition gastronomique

Du 1er au 3 septembre, la ville de Saint-Calais, les associations calaisiennes et les boulangers - pâtisseries renouent avec la tradition et présentent la 376^e fête du chausson aux pommes. D'après la légende, en 1630 la châtelaine de Saint-Calais avait sauvé sa ville d'une terrible épidémie en distribuant aux pauvres un brouet de farine et de pommes. En souvenir de ce « miracle », depuis 376 ans, le premier dimanche de septembre, Saint-Calais célèbre le chausson aux pommes. Les gourmands et les gourmets sont invités à découvrir le savoir faire des boulangers et pâtisseries et à déguster ce délicieux mets cuit sous leurs yeux dans une atmosphère de fête « rétro ». La ville est en fête dès le vendredi soir 1er septembre avec un concert à la salle des fêtes à 20h30 « Crossroad Blues » par Filigan et Claude le Péron (bassiste de Jean-Jacques Goldman). Le samedi 2, c'est une animation permanente qui est programmée avec brocante, grande braderie, course cycliste, exposition et théâtre le soir. Les festivités se poursuivent le dimanche avec une messe accompagnée par les Trompes de chasse, deux défilés conduits par la châtelaine puis, spectacles de rues avec ses peintres dans toute la ville.



Du 22 au 26 août

Le baroque est à Sablé

Le Festival de Sablé est toujours aussi séduisant. Avec ses musiques parfois inconnues, ses jeunes artistes au talent fou, ses pères du baroque inventifs, ses charmantes églises de village, son petit verre de Jasnières et ses célèbres Petits Sablés... En 15 concerts il fait voyager de Prague à Venise, de Paris à Séville, de Naples à Dresde.

Tout a commencé en 1978, dans une modeste église rurale. À moins que ce ne soit par une pavane dansée par des stagiaires sur le parvis du château. Une chose est sûre, c'est que tout a commencé par la musique et la danse, par la Renaissance et le Baroque.

De concerts en ballets, de châteaux en églises, le Festival de Sablé est devenu une référence. Haut lieu de la danse baroque, on y vient chaque été du monde entier pour apprendre la Belle Danse, ou pour mieux connaître ces musiques de danses si importantes dans les Suites françaises. L'Académie Internationale de Musiques et de Danses Anciennes de Sablé et le Festival sont intimement liés, se nourrissant l'un de l'autre avec un souci d'exigence. Les artistes les plus prestigieux se produisent à Sablé aux côtés de jeunes ensembles que le festival aime accompagner pendant plusieurs années.

Le succès de ce festival est né de l'originalité de ses programmes qui privilégient les dernières recherches musicologiques, les auteurs oubliés, les oeuvres méconnues, et bien sûr la qualité de leurs interprètes.

Depuis trois années, le Festival de Sablé a bâti un partenariat avec la Bohême, grâce, entre autres, au soutien de l'Institut Français de Prague. Une façon de contribuer à la construction de l'Europe culturelle. Les musiques anciennes sont un patrimoine partagé par les pays européens et la circulation des musiciens dans les différentes cours aux XVII^e et XVIII^e siècles a laissé des empreintes profondes. L'équipe du festival de Sablé reprend ces chemins musicologiques, armés de la rigueur des chercheurs et mus par l'enthousiasme et la fougue des artistes d'aujourd'hui...

Informations sur www.sablesursarthe.fr ou auprès du Centre culturel Joël Le Theule au 02 43 62 22 22.



Les journées musicales et gourmandes du Lude

Entre musique et gourmandise, dans les salons ou la cuisine tous les artistes s'affairent à recréer l'ambiance des salons d'antan.

Programme :
Dimanche 13 août :
 Laurence de la Ferté (harpe acoustique et électrique)
Mardi 15 août :
 Rozenn Guillot (violon)
Les 16 et 17 septembre :
 Marie-Claire Vialatte (soprano)
 et Jacques Montembault (piano).

Château du Lude : 02 43 94 60 09. www.lerule.com

Exposition florale à Malicorne

Malicorne espace Faïence invite le public à découvrir son exposition consacrée à l'Art floral. Fleurs des villes, fleurs des champs raconte l'histoire d'une fleur à travers un ensemble de plus de deux cents céramiques sarthoises.

Informations pratiques :
 L'exposition est comprise dans la visite du musée.
 Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 19h.
 Renseignements à l'accueil du musée au 02 43 48 07 17 ou sur www.espacefaience.fr





Exposition à Vivoin

Sylviane Léger, sculpteur

L'autre temps fort de l'été culturel à Vivoin c'est la présentation de l'exposition consacrée à Sylviane Léger. Sculpteur, cet artiste impressionniste va dévoiler quelques unes de ses œuvres majeures caractérisées par une force majestueuse. Pour réaliser ses sculptures, Sylviane Léger pétrit, malaxe et structure inexorablement la glaise ou le plâtre pour laisser place à la matière en fusion, le bronze. De ce concentré d'énergie créatrice naît un ensemble de figures-personnages emblématiques parfois dérangement, surprenants, curieux, beaux, graves, élégants. Un vrai condensé insaisissable de sentiments. Cette exposition d'une rare qualité devrait ainsi permettre au public sarthois de découvrir une artiste à fleur de peau exprimant sans détour les tumultes intérieurs, la souffrance, la rage mais aussi la tendresse et la beauté.

Exposition du 24 juin au 17 septembre du mercredi au dimanche de 14h à 18 h. Entrée libre.

Prieuré de Vivoin

Université studieuse

Depuis 1975, le Conseil général propose à des musiciens français et étrangers des stages animés par des professeurs confirmés dans un cadre idéalement adapté : le prieuré de Vivoin. La formation dispensée s'adresse à un public le plus large possible. Ces formations sont ouvertes à toutes les catégories d'âge, aux amateurs éclairés souhaitant approfondir l'exercice d'une passion, comme à des jeunes qui envisagent d'en faire leur profession.

Ces stages permettent à la fois d'acquérir, de développer, d'expérimenter la réalité du jeu en groupe, technique vocale ou instrumentale, théorie, écoute, rencontre avec d'autres musiciens pour jouer, improviser... sans oublier de se détendre dans un cadre agréable. Ce sont près de 200 stagiaires venus de toute la France qui vont se succéder au Prieuré de Vivoin pendant deux mois. Chaque stage s'achève par une audition publique restituant le travail effectué pendant la semaine.

Programme des stages et des concerts de l'été.

Stage « orchestre » : du 10 au 16 juillet :
Audition publique au prieuré de Vivoin le jeudi 13 juillet à 20 h 30.
Concert à l'église de Fresnay / Sarthe le vendredi 14 juillet à 21 h
Concert à l'église d'Assé le Riboul le

samedi 15 juillet à 21 h.

Stage « flûte traversière » : du 17 au 23 juillet

Concert de fin de stage le samedi 22 juillet à l'église de Ségrie à 21 h.

Stage « guitare » : du 7 au 13 août

Concert de fin de stage le samedi 12 août au prieuré de Vivoin à 20 h 30.

Stage « anches » : du 14 au 20 août.

Concert de fin de stage le samedi 19 août à 21 h 00 à l'église de Chérancé.

Stage « cuivres » : du 21 août au 27 août.

Concert audition de fin de stage le samedi 26 août à 20 h 30 au prieuré de Vivoin.

Stage « gestique et direction d'orchestre » : du 28 août au 1^{er} septembre

Concert - séance publique de travail le vendredi 1^{er} septembre à 18 h .

L'accès à tous les concerts est libre et gratuit.



Foire du Mans

Un voilier et des étudiants en vedette !

Les élèves ingénieurs de l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés du Mans partageront la vedette sur le stand du Conseil général, du 14 au 18 septembre lors de Foire du Mans avec un magnifique voilier, baptisé aux couleurs de la Sarthe et des fermiers de Loué. Programmé pour participer à la prochaine édition de la Route du Rhum, le monocoque a été entièrement construit dans les ateliers de l'ISMANS. Un exploit qui en appelle d'autres...



C'est à l'abri des regards dans l'atelier de l'ISMANS, situé sur les hauteurs de l'Université du Maine, que le bateau a pris, au fil des mois, l'élégance et la vélocité de ses formes. A la barre de ce chantier ambitieux, François Engoulvant, professeur de l'établissement et porteur de ce projet ambitieux avec le soutien du Conseil général et des Fermiers de Loué. Patiemment, avec rigueur et abnégation, les élèves de l'école d'ingénieurs se sont inlassablement relayés durant ces deux dernières années pour construire et assembler toutes les composantes du monocoque de quarante pieds baptisé Sabrosa 40. Un travail de longue haleine, parfois besogneux, souvent méticuleux au cours duquel les défis technologiques se sont multipliés sans pour autant faire baisser pavillon au moral de François Engoulvant et de ses

matelots. L'horizon dégagé avec la mise à l'eau du voilier le 30 juin dernier à la Trinité sur Mer, le bateau se prépare depuis d'arrache pied pour atteindre l'objectif avoué : être au départ de la prochaine édition de la Route du Rhum, le 29 octobre face aux remparts de Saint-Malo.

Mais avant de passer à l'aventure purement sportive sur les étendues de l'Atlantique, le Conseil général souhaite présenter au public le fameux monocoque, fruit d'un véritable exploit technologique. C'est pourquoi, le voilier dressera fièrement son mat au cœur du Parc des Expositions à l'occasion de la Foire du Mans du 14 au 18 septembre. Une invitation à admirer et saluer le formidable savoir-faire des étudiants sarthois. Alors, sans hésiter, mettez le cap sur le stand du Conseil général !



Montmirail médiéval

L'association Mons Mirabilis, en partenariat avec la commune et le château de Montmirail organise le dimanche 6 août sa troisième journée médiévale. Le public pourra assister à partir de 11h à une reconstitution du mariage de Jean de Bruges et de Marie de Melun sur le parvis de l'église suivi d'un banquet médiéval. A 16h, Vytas Kraujelis, Hélène Fiquet et l'atelier théâtre de Mortemer se produiront dans une chantefable du 13^e siècle "Aucassin et Nicolette" sur la place du château.

Un marché artisanal, des démonstrations d'archerie, des animations de rue avec jongleur et musique médiévale, agrémenteront la journée. A découvrir également dans le parc du château, un campement médiéval des Compagnons de Rotrou.

Renseignements auprès
de l'office de tourisme
au 02 43 71 05 57
ou sur

"<http://monsmirabilis.monsite.wanadoo.fr>"

Les rendez-vous du Gasseau

Le Domaine du Gasseau à Saint-Léonard-des-Bois propose cet été une exposition promenade. A l'ombre d'un arbre, au détour d'un chemin forestier, au cœur des vergers, une douzaine de sculptures réalisées par l'artiste Hugues Véron prennent ainsi possession du Domaine jusqu'au 15 septembre.

Des œuvres d'Agnès Rainjonneau viennent compléter l'exposition en s'installant à l'intérieur des bâtiments.

" En regard de " offre à voir des portraits de femmes, des gestes sur papier inspirés de phrases philosophiques... visible jusqu'au 30 juillet.

A noter également, le concert en plein air de l'Altai Mongol avec le groupe " Tserendavaa et Tsogtgerel " le 30 juillet à 15h dans le cadre de La Sarthe en diphonie.

Domaine du Gasseau
Saint-Léonard-des-Bois
Tél. : 02 43 34 34 44
www.gasseau.com

Concentration de véhicules anciens

Les belles s'exposent !

L'espace de loisirs de Marçon accueille pour la quatrième année consécutive un grand rassemblement de véhicules anciens et de prestige les 12 et 13 août sous le patronage de l'ACO. Plus de 350 véhicules de modèles du monde entier de 1900 à nos jours sont attendus.

Le week-end des 12 et 13 août s'annonce particulièrement festif sur la base de loisirs de Marçon. Défilé des élégantes, rallye touristique en Vallée du Loir, exposition, bourse d'échange et de collection mais aussi démonstration de véhicule amphibie (Duwk), feu d'artifice aquatique, baptême de jet-ski, spectacle... rien n'a été oublié. L'association Animarçon propose un rendez-vous exceptionnel aussi bien aux collectionneurs venus de la France entière qu'au public nombreux, 4000 personnes pour l'édition précédente, avec, en prime, un véhicule ancien à restaurer à gagner !

Programme :

- Bourse d'échange du samedi 12 à 7h au dimanche 13 à 18h.
- Exposition des voitures sur les deux jours avec des défilés le samedi et le dimanche après-midi.
- Revue - spectacle et feu d'artifice gratuits à partir de 19h le samedi.
- Rallye touristique rétro le dimanche matin.

Informations sur www.ville-marcon.fr



Circuit de la Sarthe 1906

Centenaire du Grand prix de l'Automobile Club de France

Création de l'Automobile Club de la Sarthe, futur A.C.O.

"1906, l'an I des Grands Prix, aux origines de la légende"
Exposition temporaire jusqu'au 9 novembre 2006

Au Musée Automobile de la Sarthe - rue de Laigné - 72100 Le Mans
Place Luigi Chinetti, à l'entrée du Circuit des 24 Heures.
Exposition réalisée par le Conseil Général avec les Archives départementales de la Sarthe

Horaires d'ouverture : de juillet à août du lundi au dimanche de 10h à 19h,
de septembre à novembre du lundi au dimanche de 10h à 18h.
<http://www.museeauto24h.sarthe.com> - <http://www.archives.sarthe.com> - Tél : 02 43 72 72 24

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

POUR UNE GESTION DÉPARTEMENTALE COHÉRENTE ET EFFICACE DE LA PROBLÉMATIQUE DES DÉCHETS

Le Conseil général est désormais chargé d'élaborer le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) de la Sarthe. Ce plan, aura des répercussions directes sur la vie quotidienne des sarthois, notamment sur les impôts et les taxes qui leur seront réclamés pour le traitement des déchets. Les élus du Conseil Général, ont l'obligation de rechercher et de trouver des solutions, qui soient conformes aux attentes de la population.

Une élaboration en totale transparence

L'importance de ce plan, justifie amplement qu'il soit élaboré dans la plus totale transparence via une véritable concertation avec les élus et les représentants associatifs avec la volonté d'entendre et prendre en considération tous les points de vue et propositions.

Ce sont des conditions indispensables, si l'on souhaite éviter le renouvellement de la longue situation conflictuelle qui s'est conclue par la décision du 10 janvier 2006 du tribunal administratif de Nantes d'annuler le PDEDMA élaboré par la Préfecture.

Un climat serein et dégagé du lobby industriel et financier, doit présider à l'élaboration du nouveau plan. En effet, la démonstration a été faite que c'est la primauté donnée à l'approche étroitement "techniciste" et "financière", qui a empêché en 2004, l'élaboration d'un PDEDMA équilibré et équitable, utile à l'ensemble du Département.

Tous les enseignements de l'annulation du PDEDMA doivent être tirés, notamment quant aux principales causes qui ont été à l'origine de la très vive et massive réaction de la population de l'Est Sarthois, tout au long des 4 dernières années. La démonstration a été faite, qu'il est parfois périlleux de se dispenser de consulter réellement les citoyens, de prendre en compte leurs protestations et leur juste refus.

Un outil de gestion équilibré et équitable

Le PDEDMA doit être un véritable outil d'orientations et d'objectifs, à moyen et long terme, équilibré et équitable, dont les élus devront assumer la responsabilité et les obligations.

Le nouveau plan devra privilégier une ambitieuse réduction de la production des déchets en amont. Les français ne produisent pas les sur-déchets, ils les subissent. L'axe central du nouveau plan devra aussi être le tri, le recyclage et la valorisation. Plus les tonnages de déchets à incinérer et/ou à enfouir, seront réduits, plus la santé de la population et l'environnement s'en porteront mieux, ainsi que les dépenses de leur traitement.

Les élus de gauche prendront une part active dans la concertation en consacrant leurs 4èmes assises départementales pour l'alternance à cette délicate question en septembre prochain.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / elus-de-gauche@cg72.fr

Le mot de la majorité ...

INNOVER POUR MIEUX AVANCER

Exercer les compétences que la loi lui a attribuées ou mettre en oeuvre des politiques nouvelles s'inscrivant dans le champ de ses missions facultatives n'empêche pas le Conseil général de la Sarthe de se transformer en pionnier et de défricher des terrains d'action jusque là encore vierges.

Cette capacité à innover pour mieux avancer est illustrée par trois initiatives récentes dans trois domaines d'intervention différents.

A commencer par la mise en circulation de deux cars qui ont vocation à proposer un service inédit en France et dans la Sarthe. Il s'adresse aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent se déplacer à l'intérieur du département. Le succès est tellement important qu'un troisième car "Mobili'Tis" viendra compléter l'offre dans les tous prochains jours.

Avant cette expérience concluante, recherchant des pistes incitatives à la création d'entreprises, le Conseil général avait conçu et financé un congé création destiné à permettre aux futurs entrepreneurs de se consacrer entièrement à la préparation de leurs projets. Essai transformé qu'il faudra certainement reconduire et sans doute étendre dès l'an prochain afin de faciliter la reprise d'entreprises et offrir la possibilité aux demandeurs d'emploi qui le souhaitent de s'engager dans l'aventure de l'entreprise. Il s'agit plus globalement de répondre au défi de la transmission des petites entreprises quand 2008 coïncidera avec le départ à la retraite d'un nombre important d'entrepreneurs sarthois.

Apporter des services nouveaux aux Sarthois c'est encore ce qui vient de guider l'installation ces derniers jours sur le site internet du Conseil général, d'un logiciel qui permet désormais aux familles d'inscrire leurs enfants et de régler par télépaiement leurs cartes de transport scolaire. Ce sont des déplacements évités et une manipulation de papier qui disparaît. Là encore, c'est une première qui, avec les deux précédents exemples, montrent bien que le Conseil général a aussi pour préoccupation quotidienne d'imaginer et de mettre en place des services qui s'adressent à tous les Sarthois et de faciliter leurs démarches pratiques ou de les accompagner dans leurs projets.

